



Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale Liège :

Thématique : « Droits humains »

Activité : Conseil d'administration élargi aux membres des associations et aux travailleurs sur « Comment répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du 21^e siècle ? La transition écologique et sociale »

Date : 30/06/2022

Lieu : Cité Miroir Liège

Organisation/partenaires si autre que la régionale :

Intervenant : Arnaud Zacharie, Secrétaire Général du CNCD-11.11.11

Nombre de participants : 34

Rapport transmis par : Céline GERARD

Autres précisions :

Réflexions :

Les crises se multiplient (financière, sanitaire, climatique, démocratique...) et sont révélatrices d'un système profondément inégalitaire, insoutenable et instable. Le défi aujourd'hui est de proposer un autre modèle permettant de répondre démocratiquement aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du 21^e siècle. La transition écologique et sociale garantissant une prospérité pour notre planète ne peut s'envisager si elle n'est pas partagée par tous.

Questions :

- Quel modèle proposer et comment le mettre en place ?
- Si les éléments de changement sont connus, comment cela se fait-il que ceux-ci ne se mettent pas en place ? Le changement peut-il se concevoir autrement que dans sa globalité ? Quel plan d'actions à court terme ? Comment contrôler le capital ? Quelles sont les contraintes légales, réglementaires ? Peut-on revenir en arrière (libéralisation de l'énergie) ? La notion d'urgence est-elle réaliste ? Les décisions peuvent-elles se prendre avec un recul suffisant ?
- Ce modèle de transition peut-il ou doit-il s'inclure dans le projet de société porté par le mouvement laïque, celui d'une société plus juste et plus solidaire ? Comment celui-ci peut-il s'y investir ? Avec quelles revendications ?

Propositions :

- Faire de la transition écologique et sociale une thématique essentielle pour la laïcité.
- Renforcer la régulation de l'Etat et les contraintes légales (taxation des surprofits et redistribution).
- Prévoir un apprentissage dès le plus jeune âge des matières économiques et écologiques pour éveiller à l'esprit critique.
- Affirmer un CAL « vert » avec des actions et des modes de fonctionnement internes engagés et exemplaires au niveau écologique.
- Organiser une opération de pédagogie autour des questions de justice sociale et climatique. Débattre, argumenter, proposer des solutions concrètes et vulgariser.
- Renforcer la démocratie et réduire les intérêts privés des lobbies.
- Généraliser les mandats à durée déterminée en politique.
- Rendre plus active la participation des citoyennes et citoyens dans les décisions politiques (panels citoyens, référendums.).